



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de la côte d'Or

Direction  
de la Sécurité  
Intérieure

Bureau de la  
Sécurité Routière

Observatoire  
Départemental  
de Sécurité  
Routière

## BILAN SECURITE ROUTIERE

### Statistiques mensuelles

### COTE D'OR

### août 2014

### 25 accidents - 3 tués - 27 blessés

En aout 2014, les forces de l'ordre ont relevé :

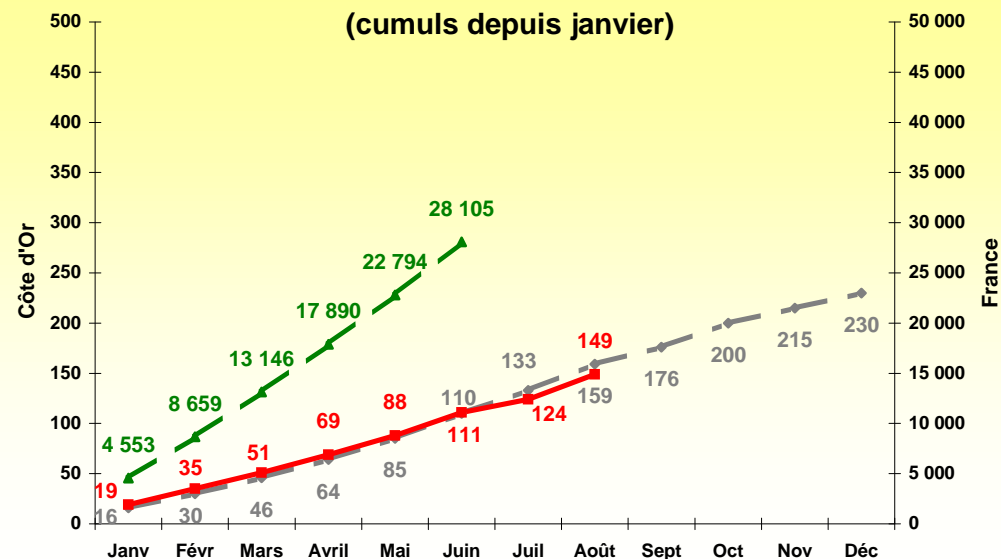
- 25 accidents corporels (26 en aout 2013) dont 3 accidents mortels,
- 3 tués (2 en aout 2013),
- 27 blessés (37 en aout 2013).

Trois accidents mortels ont été relevés :

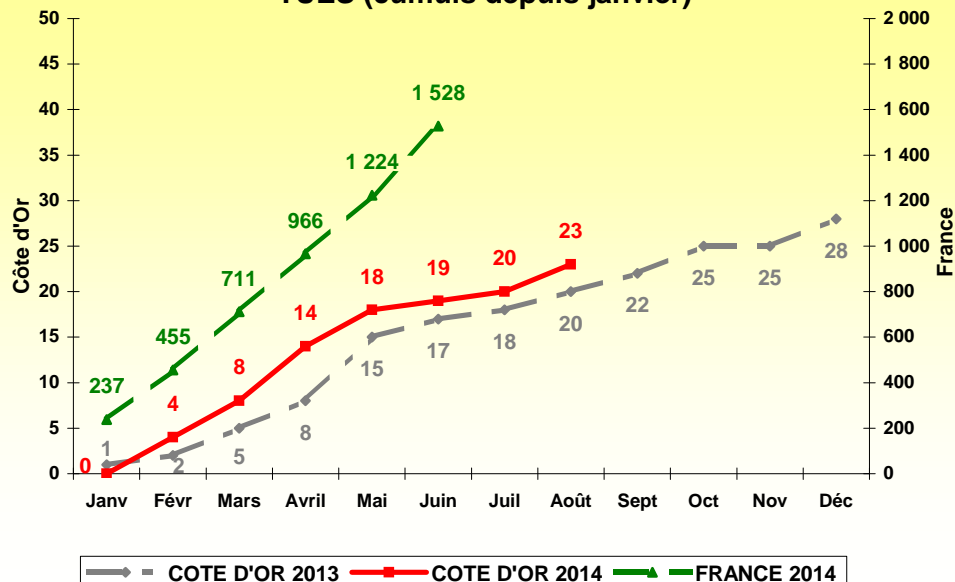
- une moto seule contre obstacle,
- choc frontal VL contre VL,
- choc frontal VL contre cycliste.

## ACCIDENTS CORPORELS

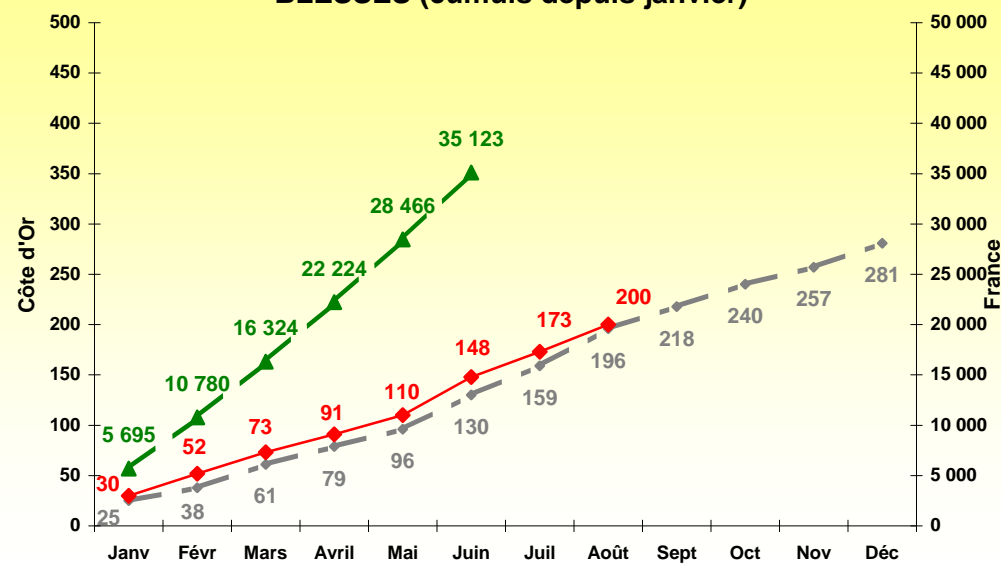
### (cumuls depuis janvier)



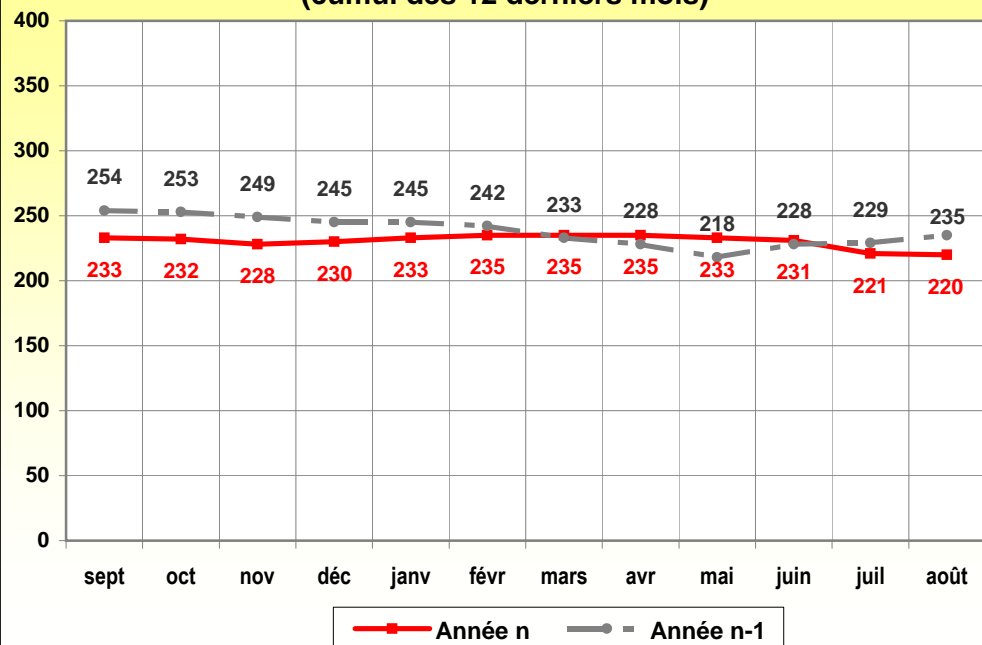
## TUES (cumuls depuis janvier)



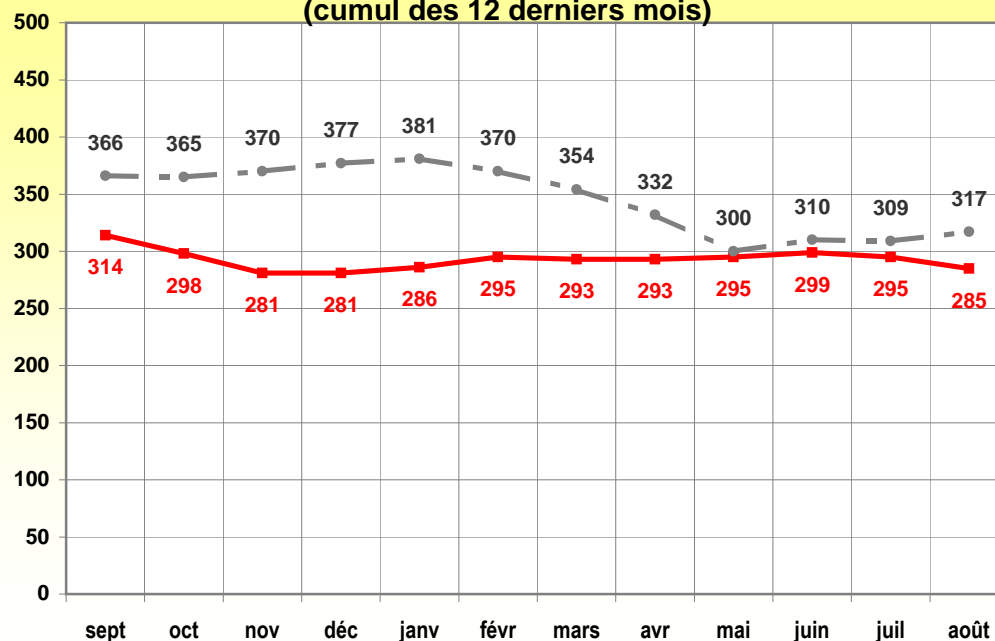
## BLESSES (cumuls depuis janvier)



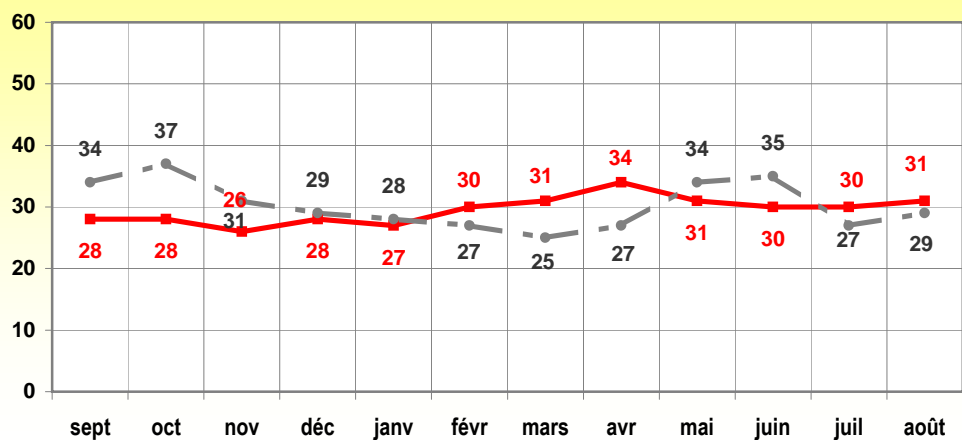
### ACCIDENTS CORPORELS DE LA COTE D'OR (cumul des 12 derniers mois)



### BLESSES EN COTE D'OR (cumul des 12 derniers mois)



### TUES A 30 JOURS EN COTE D'OR (cumul des 12 derniers mois)



#### Comparaison sur les 24 derniers mois des indicateurs cumulés sur 12 mois

Depuis septembre 2013, les valeurs de l'indicateur "accidents corporels" restent stables jusqu'en juin et affichent un fléchissement en juillet 2014. Après une baisse de septembre à décembre 2013, l'indicateur "blessés" se stabilise. Après une hausse continue depuis janvier 2014, la courbe des "tués à 30 jours" s'infléchit en mai et baisse en dessous des valeurs de l'année précédente pour se stabiliser en juillet et août. Cependant celles-ci restent au dessus des valeurs de l'année 2013 pour ces mêmes mois.

**N.B. :** les graphiques montrent les évolutions des accidents corporels, des tués et des blessés sur les 12 derniers mois en glissement annuel : année N de septembre 2013 à août 2014 et année N-1 de septembre 2012 à août 2013. Ils donnent pour chaque mois, le total sur les 12 mois écoulés, le dernier mois inclus. Les évolutions sont ainsi sommairement affranchies des variations saisonnières.